

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5179 - Mardi 11 Août 2026 - Prix : 200 Fc

CONCOURS D'ÉLOQUENCE :

Windati Hassani remporte la finale



DEUXIÈME ÉDITION DU DARADJA FESTIVAL

Maloudja explose d'ambiance

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

25 Swafar 1447

Prières aux heures officielles

Du 11 au 15 Août 2026

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib : 18h 06mn

Incha : 19h 20mn



ÉDUCATION :

L'école Ibn Khaldoun signe un sans-faute

Le baccalauréat 2026 s'achève sur une note d'amélioration au niveau national, et certains établissements s'en sortent avec un parcours bien réussi. C'est le cas de l'école privée Ibn Khaldoun à Ngazidja.

Cette année, l'établissement a présenté 55 candidats au baccalauréat. Tous ont été déclarés admissibles. 42 ont été admis d'office dès le premier groupe et 13 sont autorisés à passer le second groupe. Dans une académie de Ngazidja qui compte plus de 4 000 inscrits et qui reste la plus importante du pays, ce résultat place Ibn Khaldoun parmi les établissements privés qui affichent un plein d'admissibles pour cette session. Le contexte national aide à comprendre la portée de ce score. Après plusieurs années difficiles marquées par des taux d'échec très élevés, le baccalauréat comorien redresse la tête. Pour la session 2026, le taux national d'admis au premier groupe s'établit à 31,8% selon l'office national des examens et concours (ONEC). C'est une progression nette par rapport à la session précédente.

Cette embellie nationale est portée par les deux grandes académies. Ngazidja progresse fortement et

repassse au-dessus de la moyenne nationale. Mohéli, la plus petite académie en nombre de candidats, signe de son côté le meilleur taux de l'archipel et dépasse les 46% d'admis au premier groupe, selon son jury académique. Pour Ibn Khaldoun, ce 100% d'admissibles vient confirmer une dynamique de travail installée sur la durée. Interrogée, la direction évoque un suivi pédagogique régulier tout au long de l'année, une présence soutenue des enseignants et une préparation axée sur la rigueur. Sans mettre en avant un modèle particulier, elle insiste sur la continuité entre les cours, les évaluations et l'accompagnement des élèves jusqu'aux épreuves finales. Le résultat prend aussi un sens particulier pour les familles. Dans un système où l'accès au baccalauréat reste un passage décisif pour la poursuite d'études supérieures, obtenir l'admissibilité pour l'ensemble d'une promotion représente une étape importante, tant pour les candidats admis d'office que pour ceux qui doivent encore composer au second groupe.

Au-delà de ce cas précis, les responsables éducatifs rappellent que l'amélioration des résultats ne doit pas occulter les fragilités qui persistent. Les inégalités d'encadrement entre établissements, les



écarts entre zones urbaines et rurales, et la forte proportion de candidats renvoyés au second groupe restent des défis structurels. La nécessité de stabiliser le calendrier des examens, de renforcer la formation des enseignants et d'assurer un suivi

pédagogique plus homogène sur l'ensemble du territoire est régulièrement soulignée par les jurys académiques. Pour l'heure, l'école Ibn Khaldoun savoure un résultat positif complet. Avec 55 admissibles sur 55 présentés, dont 13 au deuxième

tour, l'établissement boucle ainsi la session 2026 et place l'ensemble de ses candidats en position d'obtenir le diplôme à l'issue du second groupe.

El-Aniou Fatima

EXAMENS NATIONAUX :

100% de réussite pour l'Académie Nationale

C'est ce qu'on appelle, lier l'utile à l'agréable. Les petits protégés de Thierry Pinot, le coach talent envoyé par la FIFA pour encadrer les jeunes académiciens comoriens dans le cadre du programme TDS, ont carrément explosé la baraque, permettez l'expression. Sur 10 candidats engagés au Brevet d'Etude de Premier Cycle (BEPC), 8 ont été reçus dès le premier groupe, et deux passeront le second tour de l'examen.

C'est en tout cas ce que rapporte une publication de la FFC annonçant la bonne nouvelle. « À l'issue d'une année scolaire marquée par les examens nationaux, le centre technique national (Académie Nationale de Football) se félicite des excellents résultats obtenus par ses jeunes pensionnaires au BEPC », peut-on lire. Et la note de préciser le nombre d'engagés. « Sur les 10 candidats présentés, 8 ont été admis dès le premier groupe, tandis que 2 autres sont autorisés à se présenter au

second tour. Un bilan particulièrement encourageant qui vient récompenser les efforts consentis tout au long de l'année par les jeunes académiciens. » Par ailleurs le président de la fédération a tenu à mettre en avant l'alliage parfait entre études et sport. « La réussite de nos enfants aux examens nationaux démontre, s'il en était besoin, que les études et le sport ne sont en rien antinomiques. Au contraire, ils sont complémentaires, à condition de leur donner les moyens

nécessaires. »

Le président et son Comité exécutif ont aussi adressé : « Leurs chaleureuses félicitations à nos lauréats, qui ont su relever avec succès le défi de concilier études et pratique du football de haut niveau ». Et de continuer sur le rôle décisif du coach talent « La Fédération tient également à exprimer sa profonde reconnaissance à l'entraîneur principal, Thierry Pinot, ainsi qu'à l'ensemble du personnel technique, médical et administratif qui accompagnent quotidiennement ces jeunes dans leur formation sportive, éducative et humaine. » Le patron du football comorien a aussi eu, une pensée pour les parents et les familles d'accueil de ces enfants.

« Une pensée particulière va également aux parents pour la

confiance accordée à la Fédération en lui confiant leurs enfants. Cette confiance constitue une responsabilité que la FFC entend continuer à honorer ; Enfin, aux familles d'accueil de nos jeunes académiciens, qui jouent au quotidien un rôle essentiel dans leur épanouissement. Par leur disponibilité, leur affection et leur accompagnement, elles contribuent pleinement à la réussite scolaire et sportive de ces jeunes. » Cette première année au sein de l'Académie Nationale de football démontre en tout cas, que les études font bel est bien partie du programme développement des talents, qui a comme ambition de former de bons footballeurs, mais aussi des citoyens responsables.

Imtiyaz



La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
Librairie A la Page
Librairie Nouveautés
Librairie Au Paradis des livres
Sawa Prix
Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
Kiosque BUS (Place des banques)

CONCOURS D'ÉLOQUENCE :

Windati Hassani remporte la finale

La finale du concours d'éloquence, opposant Saïd Ali Youssouf et Windati Hassani, deux jeunes talents appelés à débattre d'une question centrale, "faut-il confier davantage de responsabilités aux jeunes ou aux anciens pour bâtir les Comores de demain" a fait vibrer Moroni le dimanche 9 août dernier.

Devant un grand public, un jury et plusieurs personnalités présentes, l'objectif était de promouvoir la prise de parole et d'encourager la réflexion citoyen-

ne. La jeunesse a pris la parole et a convaincu. Cette finale a offert une scène vibrante où s'est joué bien plus qu'un simple affrontement oratoire. Il s'agissait d'une véritable confrontation d'idées sur l'avenir du pays. Dans une salle comble, émoustillée et suspendue aux prises de parole, deux visions se sont opposées avec intensité. D'un côté, Saïd Ali Youssouf, plaidant pour la primauté de l'expérience, a défendu le rôle des anciens dans la stabilité nationale. « L'expérience du passé est le bouclier de notre avenir », a-t-il martelé, s'appuyant sur des réf-

rences historiques pour rappeler que les périodes de crise ont souvent été surmontées grâce à des figures expérimentées.

Face à lui, Windati Hassani a incarné une jeunesse déterminée à prendre sa place. Avec assurance, elle a défendu l'idée que le progrès passe nécessairement par un renouvellement des responsabilités. « Une nation n'est forte que lorsque ses institutions lui ressemblent », a-t-elle affirmé, appelant à donner aux jeunes les moyens d'agir dès aujourd'hui. Le débat, mené en deux temps en français puis en shi-

komori a été évalué à la fois par un jury et par le public, rendant le verdict particulièrement attendu. Dans l'assistance, l'enthousiasme était palpable. « Les deux ont très bien débattu, le choix était difficile », confie un spectateur.

Soutenue par plusieurs partenaires, dont l'ambassade de France, Nardassi, Vision Pro, SGTM Maria Galanta ainsi que le ministère concerné, et placée sous le parrainage du directeur général Djaanfar Salim Allaoui, la compétition s'inscrivait dans une dynamique de valorisation de la prise de parole chez

les jeunes aux Comores. Au terme d'une joute équilibrée, Windati Hassani a finalement remporté la finale, repartant avec un prix de 100 000 KMF. Son adversaire, Saïd Ali Youssouf, finaliste, a été récompensé à hauteur de 50 000 KMF. Au-delà du palmarès, cette finale laisse entrevoir une réalité de plus en plus visible, celle d'une jeunesse comorienne engagée, consciente des enjeux et prête à participer activement à la construction du pays.

Mohamed Ali Nasra

SOCIÉTÉ

Les OSC de Mohéli appelées à transformer leurs idées en emploi



Réunis vendredi dernier à Fomboni, les responsables de Facilité Emploi 2 ont présenté aux organisations de la société civile les conditions du nouvel appel à projets. Une somme allant de 30 à 125 millions de francs comoriens pourrait être accordée aux initiatives retenues, avec une priorité aux projets créateurs d'emplois, générateurs de revenus et répondant aux besoins des populations rurales et vulnérables.

Les organisations de la société civile (OSC) de Mohéli sont désormais invitées à passer à l'action. Vendredi 7 août, les responsables du projet Facilité Emploi 2 ont organisé à Fomboni une séance de clarification consacrée aux lignes directrices et au canevas du nouvel appel à projets. L'objectif étant de permettre aux associations intéressées de mieux comprendre les critères et de présenter des initiatives susceptibles de produire des résultats concrets en matière d'em-

ploi et de développement économique. Soutenue par le gouvernement Comorien et l'Agence française de développement (AFD), cette initiative entend accompagner des projets favorisant la création d'emplois, l'augmentation des revenus et l'amélioration des services, notamment dans les zones rurales et au bénéfice des populations les plus défavorisées.

À Mohéli, les responsables du programme souhaitent ainsi donner un nouvel élan aux initiatives portées par les OSC.

Les projets devront contribuer au développement économique local et à l'amélioration des conditions de vie, tout en renforçant les capacités des organisations comoriennes à accompagner durablement leurs bénéficiaires. Les critères d'éligibilité sont toutefois précis. En effet, les organisations candidates doivent être des OSC à but non lucratif, dont le siège et les activités sont localisés à Mohéli et/ou Anjouan. Elles doivent également être enregistrées aux Comores depuis plus de deux ans et disposer d'organes statutaires opérationnels. Les projets devront également être réalisés sur une période entre 12 et 24 mois et bénéficier d'une subvention comprise entre 30 et 125 millions de francs comoriens.

Par ailleurs, les porteurs devront également apporter un cofinancement d'au moins 5 % du coût total du projet. Aucun secteur économique spécifique n'est imposé, en revanche, les initiatives devront intégrer plusieurs priorités transversales : réduction des inégalités liées au genre, inclusion des jeunes,

prise en compte des populations rurales, résilience face aux changements climatiques, développement durable et préservation des ressources. Pour faciliter la préparation des candidatures, les responsables du programme resteront à Mohéli jusqu'au 13 août afin d'accompagner les OSC dans l'élaboration de leurs notes succinctes. Mlle Yathra Binti Ali Abdallah, point focal du projet Facilité Emploi 2 à Mohéli, a notamment appelé les associations à se mobiliser et à saisir cette opportunité.

Le calendrier est désormais fixé : les OSC intéressées doivent s'enregistrer comme candidates au plus tard le 14 août 2026. Les notes succinctes, accompagnées des pièces administratives requises, devront être déposées avant le 7 septembre prochain à 17 heures. À travers cet appel, Facilité Emploi 2 entend faire des initiatives locales de véritables leviers de création d'emplois, de génération de revenus et de développement économique durable à Mohéli et à Anjouan.

Riward

BEPC 2026 :

Les épreuves du deuxième groupe débutent ce mardi 11

Après la proclamation des résultats du premier groupe, les élèves sont appelés aux épreuves orales du deuxième groupe qui s'ouvrent ce mardi 11 août sur l'ensemble du territoire. Sur les 12 000 candidats ayant composé, près de 3 000 élèves ont été repêchés, soit environ un quart des effectifs.

Les résultats du BEPC 2026 révèlent une fracture nette entre les îles. Mwali s'impo-

se avec un taux d'admission de 50,44%, loin devant Ndzuani (40,85%) et Ngazidja, avec 32,21%. Une comparaison qui interroge sur l'équité et l'efficacité du système éducatif. À Mwali, sur 1 021 candidats, 515 ont décroché directement leur brevet. Fomboni concentre l'essentiel des réussites (368 admis), tandis que Wanani et Nyumashuwa ferment la marche. Si l'on ajoute les 385 candidats autorisés au second groupe, l'île pourrait culminer à 83,25 % de réussite. Ici

la dynamique se poursuit : 385 élèves, soit 32,81% des candidats, sont et se présentent aux épreuves du deuxième groupe.

À Ndzuani, 1 945 admis sur 4 761 candidats placent l'île en deuxième position. Les sous-centres affichent des performances contrastées : Bandrani (58,17%) et Sima (53,74%) dominant, tandis que Bazimini s'effondre à 31,58%. Ndzuani devance Ngazidja de près de neuf points en pourcentage, confirmant une dynamique évoluti-

ve. Pour le deuxième groupe, 909 candidats ont été autorisés, représentant 19,09% des effectifs. Ngazidja, en revanche, l'île reste à la traîne parmi les 3 îles. Ayant le chiffre le plus élevé en volume, mais avec un faible taux d'admission. 1 992 candidats admis soit 32,21%, Ngazidja, en crise, envoie 1 764 candidats au deuxième groupe, soit 28,52% des élèves présents.

Au total, la session 2026 du BEPC met en lumière une réalité, les résultats nationaux laissent com-

prendre des inégalités. 4 452 candidats ont été admis directement : 515 à Mwali (50,44%), 1 945 à Ndzuani (40,85%) et 1 992 à Ngazidja (32,21%). À ces chiffres s'ajoutent près de 3 058 autorisés au deuxième groupe : 385 à Mwali, 909 à Ndzuani et 1 764 à Ngazidja. Les premières statistiques montrent aussi que les filles y réussissent mieux que les garçons (38,58% contre 30,29%).

Aticki Ahmed Ismael

SOCIÉTÉ :

Prendre un taxi le soir est devenu un risque

A Moroni, une femme sur deux dit avoir peur de monter seule dans un taxi, surtout en soirée. Peur d'une agression physique, d'un attouchement ou d'une avance à caractère sexuel. Cette insécurité est réelle, quotidienne, et elle touche la capitale de plein fouet. Hassane Mhoma, porte-

parole de Wusukani wa Masiwa de la capitale, confirme la situation et lutte pour réorganiser la profession livrée au désordre.

L'insécurité est devenue monnaie courante à bord des taxis de la capitale. C'est ce que confirme Hassane Mhoma,

porte-parole de la cellule de Moroni de Wusukani wa Masiwa, qui tente d'organiser la profession face à l'anarchie. Pour lui, ce constat est véridique et pour y répondre, sa cellule a mis en place des procédures de protection sociale. D'abord, recenser tout taximan exerçant sur la ligne. « Nous avons organisé une rencontre pour que tous les taximen exerçant sur la ligne de Moroni se connaissent. Aujourd'hui, tout taximan qui travaille dans ce secteur et qui adhère, nous connaissons son identité complète. » Ensuite, identifier, « nous avons fait coller des autocollants sur le pare-brise permettant à la population de reconnaître un taxi de Moroni. Tout est enregistré sur le conducteur. Ce registre permet de protéger nos mères, nos filles, nos épouses. »

Un tri qu'il veut rigoureux. Il donne l'exemple d'un ancien détenu venu demander l'autocollant après avoir purgé sa peine. « Nous avons refusé car son ancienne accusation ne répond pas à nos critères humains. Il n'a pas le droit. Mais il roule quand même aujourd'hui », déplore-t-il. Pour Hassane Mhoma le système est volontaire, d'où sa demande, c'est un décret obligeant tous les taximen de Moroni à avoir cet autocollant. A part le fait que l'identité de chaque taximan adhèrent

est enregistrée dans l'antenne de Moroni, on note également règles de sécurité dont, pas de cigarette, pas d'alcool. « Nous travaillons avec le peu qui ont accepté. Un décret aidera les usagers. » En attendant ce décret, son conseil est direct, « aux femmes, je conseille de ne prendre qu'un taxi dont l'autocollant sur le pare-brise est visible. »

Un conseil que beaucoup de femmes appliquent déjà, en mode survie. C'est le cas de cette habitante de Moroni, Moina Hadidja, qui témoigne : « Je ne prends pas de taxi dont je ne connais pas le chauffeur. Et pire encore lorsque le taxi s'arrête sans que je l'arrête, je ne monte pas. Je vérifie s'il y a des personnes que je connais dans la voiture avant de monter. » Cette peur n'est pas une impression. Il ne passe plus une semaine sans qu'une agression ne soit racontée : une main posée sur la cuisse à l'avant, un attouchement non consenti, un mot ou parole qui passe pour une agression verbale. C'est dans ce contexte tendu qu'une affaire récente très médiatisée vient de s'effondrer, prouvant à quel point le sujet est sensible.

Pendant des jours, les réseaux sociaux ont parlé d'elle relayant des faits inquiétants : une femme aurait été violemment agressée par un taximan et volée d'une forte somme,

avant d'être hospitalisée deux jours au centre de santé militaire. La victime présumée, Echata Mikidadi, originaire de Pidjani ya domba. Présentée à la presse vendredi 7 août par la gendarmerie, a avoué elle-même que tout était faux. Sa voisine, Fatoumia Saïd Mohamed, lui avait confié 500.000 FC à remettre à sa sœur de Dzahadjou, au marché sha mboini de Moroni. Au lieu de s'y rendre, elle dit être allée à Foubouni régler une dette. « J'ai pris 150.000 FC dans l'enveloppe », a-t-elle reconnu. Sans solution pour justifier le manque à son retour, elle aurait inventé l'agression. « J'ai appelé quelqu'un de mon village pour qu'il le dise à ma voisine. Ensuite, j'ai crié et hurlé. »

Conduite au centre de santé par une amie pour une hausse de tension, elle a été entendue par la gendarmerie qui a relevé des incohérences. Elle a finalement restitué 340.000 FC et promis de rembourser le reste, en demandant pardon. L'affaire Echata était fausse. Mais elle a fonctionné parce qu'elle était crédible. Et si une fausse agression peut devenir virale en 48 heures, c'est probablement parce que les vraies, elles, se déroulent tous les jours, en toute impunité.

El-Aniou Fatima

SOCIÉTÉ :

« Ça fait mal », un film sur les VBG en exclusivité à l'Alliance Française

Le documentaire « Ça fait mal » diffusé à l'Alliance Française de Moroni, le 6 août dernier, a conduit le public dans le thème des violences basées sur le genre (VBG). Pendant plus de 20 minutes, les témoignages des plaignants se sont mêlés aux analyses des défenseurs. Certains spectateurs ont confié à la sortie que ce film leur avait ouvert les yeux sur l'ampleur du phénomène.

Le film s'est ouvert sur des visages marqués par le silence, puis a laissé place aux voix des survivantes et survivants qui racontent leur vécu. À travers leurs témoignages, les curieux spectateurs ont découvert la brutalité des violences basées sur le genre, mais aussi les cicatrices invisibles qu'elles laissent. L'intrigue se construit autour de plusieurs différences, de la douleur exprimée par les victimes et la volonté de résilience qui les pousse à parler. Un documentaire croisant des récits intimes avec les analyses de magistrats, médecins, responsables associatifs et leaders religieux pour montrer que les violences ne sont pas seulement des

chocs individuels mais un phénomène social. Chaque séquence était mobilisatrice.

Madame Loulou Said Issilamou, coordinatrice nationale de communication du projet SHAWIRI, a pris la parole pour rappeler la tenue de cette projection : « Ce documentaire est un outil pédagogique, mais surtout un cri collectif. Il nous oblige à regarder les violences en face et à comprendre qu'elles ne s'arrêtent pas lorsque les coups cessent. Les blessures visibles et invisibles marquent durablement les personnes, les familles et la société. Notre responsabilité est de renforcer la mobilisation collective, de soutenir les victimes et de créer un environnement où la parole peut enfin se libérer. » Elle a également insisté sur la nécessité d'un engagement citoyen et institutionnel : « Derrière chaque silence, il y a une parole qui mérite d'être entendue. Derrière chaque statistique, il y a une vie. Nous devons agir ensemble pour que ces voix ne soient plus étouffées. »

À la sortie, les discussions se sont poursuivies autour des défis de renforcer les dispositifs juridiques,

améliorer l'accompagnement psychologique, et surtout briser le tabou qui entoure encore les VBG. Said Hachim, enseignant de Français nous confie : « On parle trop peu de ces sujets dans nos familles. En voyant ce documentaire, il nous oblige à briser le tabou. Je vais en discuter avec mes élèves,

car la sensibilisation doit commencer tôt. » Une mère de famille venue avec sa petite famille réplique : « J'ai vu des histoires qui ressemblent à du vécu. Je me rends compte que nous devons écouter davantage et ne pas juger facilement. » La réalisation de « Ça fait mal » est le fruit d'un travail collectif porté par

l'ONG EarthEcho Communications, dans le cadre du projet SHAWIRI, un appui à la protection et à la participation des femmes, des jeunes et de la société civile en Union des Comores, financé par l'Union européenne.

Aticki Ahmed Ismael



BASKET-BALL :

Djabal bien parti pour conserver sa couronne

L'équipe n'est plus à présenter, mais ce sont les performances régulières au fil des saisons, qui ne cessent de surprendre les acteurs de la balle orange. Championne des Comores en titre, l'équipe d'Ikoni mène un train d'enfer face à des adversaires qui se sentent parfois dépassés par le niveau de performance de cette équipe. Après une première moitié de championnat bien maîtrisée, l'équipe finit à la première, en attendant la phase retour.

"Djabal Basket a une nouvelle fois confirmé son leadership en s'imposant avec autorité face à Atomic Basket Ntsudjini, sur le score de 65 à 47. Une victoire qui permet aux champions en titre de terminer cette première partie du championnat sur une bonne note », lit-on sur une publication de l'équipe saluant cette performance, qui n'a rien d'exceptionnelle au regard de ce que cette formation est en train d'imprimer dans le paysage du basket régional, voire national. Cette première moitié de championnat et cette large victoire face à l'une des meilleures équipes du championnat s'est fait

alors que l'une des gloires de Djabal Basket se trouve actuellement en vacances au pays, comme nous relate la publication du club. « Un autre moment fort de la rencontre, était le plaisir de retrouver Mounir Ali, ancienne grande figure de Djabal Basket, actuellement en vacances aux Comores. À son époque, il était affectueusement surnommé, le Roi des shoots à 3 points. » A l'en croire, sa seule présence aurait eu comme effet, de rehausser la performance générale de l'équipe et raviver une certaine flamme du passé glorieux de l'équipe « Sa présence a certainement ravivé de beaux souvenirs chez les anciens supporters et rappelé une partie de la riche histoire de Djabal Basket. » Après cette première moitié bien négociée, les joueurs vont partir en vacances, avant de revenir dans à peine un mois pour essayer de finir le travail et soulever pour la deuxième année de suite le trophée de la ligue régionale de basket-ball. Au-delà du résultat, cette première moitié de saison aura surtout permis à Djabal Basket de retrouver confiance et ambition. La présence du public au stade Fundi Carnet, a éga-



lement contribué à transmettre aux jeunes joueurs une part de l'histoire et de l'identité du club. Désormais, place à une courte pause avant de retrouver les parquets avec de nouvelles ambitions. Un mois pour souffler, mais aussi

pour préparer au mieux la seconde partie de la compétition. Le défi sera de conserver cette dynamique et de confirmer les bonnes dispositions affichées jusqu'ici. L'objectif reste de défendre le titre régional remporté la saison dernière. Et, au

bout du chemin, offrir à Djabal Basket une deuxième couronne consécutive et une nouvelle page de son histoire.

Imtiyaz

DEUXIÈME ÉDITION DU DARADJA FESTIVAL

Maloudja explose d'ambiance



La deuxième édition du Daradja Festival a eu lieu ce dimanche 9 août à Mitsamiouli, sur la plage de Maloudja. Les artistes comoriens et internationaux ont fait vibrer le public venu nombreux des quatre coins du pays. Goulam, Says'z, Zoub Mars et plusieurs autres artistes ont fait chavirer les fans au rythme de leurs musiques. La plage était pleine à craquer, envahie par une foule venue des quatre coins du pays. Hommes, femmes et enfants, toutes les catégories de personnes ont répondu présentes à ce grand rendez-vous musical.

Le concert a pris une autre dimension à partir de 20h 30, lorsque les stars ont fait leur entrée. Accompagné par le grand DJ Maestro, le public n'a pas résisté longtemps avant de commencer à bouger et à danser. C'est Mastawesh qui a fait la première entrée. Avec son nouveau morceau « Bombokaliti », un véritable titre dancehall qui évoque sa jeunesse dans son quartier de Moroni, la nouvelle étoile montante du dancehall a rythmé le spectacle et rapidement conquis le public. Après Mastawesh, c'est le nouveau chouchou du public, Zoub Mars, qui a fait son entrée. Il n'avait même pas besoin de chanter pour que le public reprenne ses morceaux. Il suffisait que le DJ lance l'une de ses chansons pour que tout le monde se mette à chanter avec lui. Son dernier titre, « Mariya Zame », en featuring avec Boina Riziki, a encore fait monter l'ambiance. Le mélange de chigoma et de mgodro a véritablement mis le feu à la plage. Le clou du spectacle est venu avec Goulam et Says'z. Les deux stars ont apporté une nouvelle

dose d'énergie au concert. Du pur talent. Accompagnés de leur ami soliste ivoirien, ils ont encore fait monter l'ambiance d'un cran. Après avoir interprété chacun quelques-uns de leurs morceaux, ils ont uni leurs voix sur leur featuring « Sevressa ». Un moment exceptionnel qui a plongé le public dans une véritable euphorie. Enfin, c'est la grande star de l'île sœur de Mayotte, Zily, qui a clôturé le spectacle en faisant danser les spectateurs. Dès sa première chanson, son énergie et ses morceaux aux rythmes de mgodro ont fait sauter les jeunes, comme des ballons. Certains ont même tenté de monter sur scène, mais ont été rapidement empêchés par les agents de sécurité. La plage de Maloudja a littéralement explosé d'ambiance. Une nuit qui restera longtemps dans les cœurs des jeviens. Avec cette deuxième édition, le Daradja Festival confirme son succès et semble avoir encore dépassé la réussite de sa première édition. « Rien à dire. C'est juste exceptionnel comme événement. Lors de la première édition, je n'étais pas ici. J'ai suivi l'événement sur les réseaux sociaux. J'enviais ceux qui étaient au pays et qui avaient eu la chance d'y assister. Cette année, j'ai eu cette chance d'assister à cette deuxième édition. J'avoue que c'était vraiment génial. Nos artistes nous ont offert une belle prestation. Je suis très content. Franchement, mes vacances se sont très bien passées. On a célébré le grand mariage de mon grand frère, puis le Daradja Festival. Tout est bon pour moi », a déclaré Moussa Ahamada. Ce dernier espère pouvoir être de nouveau au pays pour assister à la troisième édition du Daradja Festival.

Nassuf Ben Amad

TRIBUNE

Maroc-Comores : analyse des défis de la coopération bilatérale (1ère partie)

Cet extrait examine les fondements, les contraintes structurelles et les perspectives stratégiques de coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores sur la période 2019-2025. S'inscrivant dans le cadre de la diplomatie africaine renforcée du Maroc depuis son retour à l'Union Africaine en 2017, cette coopération demeure en deçà de son potentiel réel, malgré des affinités culturelles, religieuses et historiques profondes. À travers une analyse institutionnelle et sectorielle, l'article identifie trois axes de refondation : la rénovation du cadre diplomatique, la revitalisation de la Commission Mixte, et l'émergence d'un partenariat stratégique centré sur le développement des ressources naturelles, du capital humain et de la résilience économique comorienne.

Ce diagnostic de la coopération bilatérale du Maroc et des Comores apporte aussi une certaine dynamique de la coopération internationale de l'Union des Comores et les institutions de Bretton Woods notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, qui fait objet aussi d'un travail de recherche par l'auteur de cet extrait.

I-Contexte de cette coopération bilatérale

La géopolitique africaine contemporaine est marquée par une recomposition des alliances et des partenariats qui transcendent la logique strictement inter-étatique. Dans ce contexte, les relations entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores méritent une attention particulière, tant elles révèlent une complexité et une richesse d'une coopération ancrée dans des similitudes fondatrices. En effet, la période 2019-2025 est marquée par une tension entre la volonté politique affichée les deux gouvernements de deux pays et les réalités opérationnelles.

La vision royale marocaine d'une Afrique solidaire et interdépendante, réaffirmée à de multiples occasions, trouve aux Comores un terrain d'application stratégique en raison de la position géostratégique de l'archipel dans le canal du Mozambique et de ses ressources naturelles inexploitées.

L'ambassade du Royaume du Maroc à Moroni, ouverte en août 2022 après une longue période de représentation par

accréditation, constitue un acquis diplomatique fondamental. Cependant, son dimensionnement actuel avec une équipe réduite sans attaché économique limite sa capacité à animer et à consolider le partenariat économique, financière et stratégique. Une réactualisation de cette représentation par un renforcement structurel demeure essentielle.

Du côté comorien, la mission diplomatique à Rabat aurait servi le pays avec efficacité, s'il est appuyé par une expertise en coopération internationale devant de faciliter l'interaction des aspects socioéconomique, stratégique de cette coopération, pouvant aussi promouvoir le financement de la coopération trilatérale (Maroc-Comores-partenaires du Nord).

Cette symétrie diplomatique est la condition sine qua non d'un dialogue économique et politique équilibré. Les expériences comparées de la coopération Maroc-Sénégal et Maroc-Côte d'Ivoire démontrent que le renforcement des représentations diplomatiques est positivement corrélé à une augmentation des flux d'investissements directs étrangers et à une intensification des échanges économiques et stratégiques de cinq à dix ans. Ce modèle est directement transposable au cadre de coopération Maroc-Comores.

Notons que la première session extraordinaire de la Commission Mixte de cette coopération bilatérale a été tenue à Dakhla en mars 2022. Elle a permis d'adopter un plan d'action multisectoriel couvrant plusieurs domaines prioritaires. Néanmoins, l'absence d'un mécanisme de suivi rigoureux a conduit à une mise en œuvre quasi faible des engagements.

Les meilleures pratiques internationales en matière de commissions mixtes bilatérales recommandent l'instauration d'un secrétariat permanent, la définition des indicateurs de performance par secteur, et la tenue de réunions techniques intersessions semestrielles. Une refonte de la Commission Mixte Maroc-Comores devrait s'articuler autour de quatre principes directeurs : (i) la régularité (sessions annuelles alternées entre Rabat et Moroni), (ii) la spécialisation sectorielle avec des sous-commissions thématiques dotées de mandats précis, (iii) l'implication du secteur privé (patronats des deux pays), et (iv) la transparen-

ce des résultats via des rapports publics annuels. Ce cadre rénové constituerait l'ossature institutionnelle du nouveau partenariat stratégique.

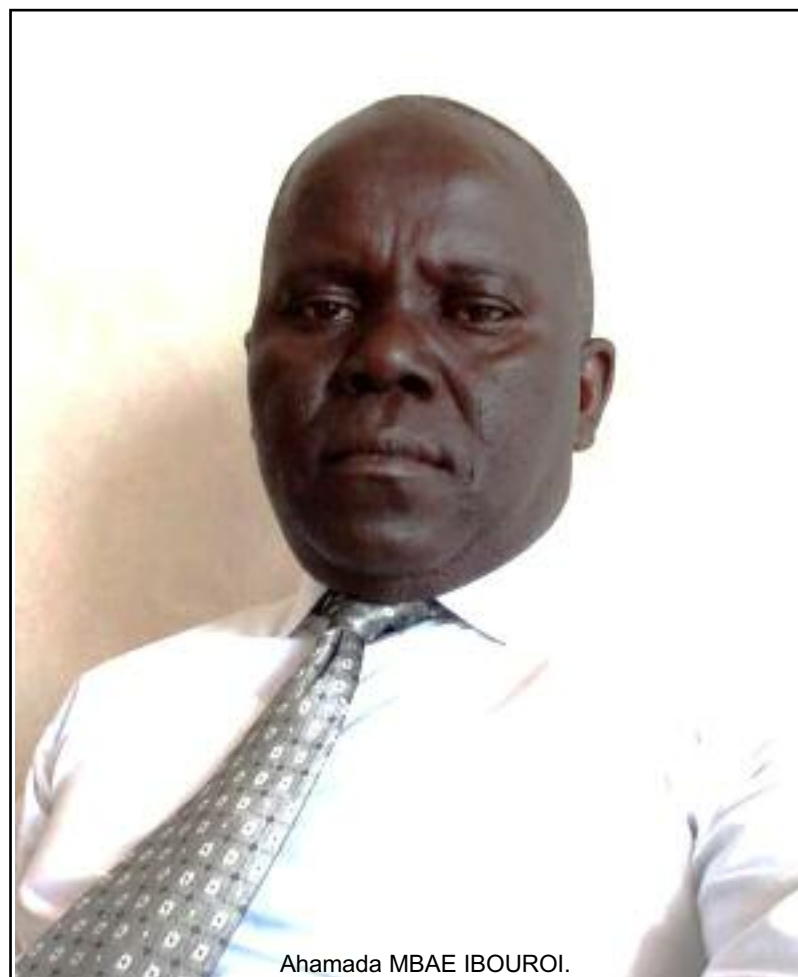
Notons que cette volonté de refondation de ce partenariat bilatéral s'inscrit aussi à une dynamique de réadapter le model prospère de coopération internationale marocain avec les institutions financières internationales aux Comores, par le renforcement des valeurs de bonne gouvernance. Dans ce contexte, nous abordons avec attention particulière cette coopération bilatérale en révélant quelques constats au cours de ces dernières années (I) avant de proposer un model prospère et résilient (II).

II-Analyse de la coopération bilatérale

La période 2019-2025 est marquée par une tension entre la volonté politique affichée et les réalités opérationnelles d'une coopération insuffisamment active. Les autorités des deux pays ont mis en place des instruments politiques et techniques de coopération devant traduire les engagements convenus. Malgré la formalisation de plusieurs accords de coopération technique, il demeure nécessaire de revisiter le cadre structurel pour l'adapter et le rendre plus efficace. De cet objectif, il est question d'améliorer et de renforcer les représentations diplomatiques d'une part et d'actualiser la commission mixte de cette Coopération bilatérale d'autre part.

Renforcement des représentations diplomatiques vers une coopération de plus d'efficacité.

L'ambassade du Royaume du Maroc constitue certes un acquis diplomatique fondamental. Au-delà qu'elle symbolise entre autres un signal fort de coopération bilatérale, nul ne doute sa capacité de faire autant pour plus de visibilité et de résilience dans le cadre des autres engagements tels que l'appui des aspects : énergétique, financier (secteur bancaire), transport aérien, touristique, santé et infrastructures. Mais cela dépend de son dimensionnement qualitatif et quantitatif en tenant compte à la fois du contexte géostratégique comorien et du niveau des engagements ancrés les relations séculaires des deux peuples afin d'a-



Ahamada MBAE IBOUROI.

nimer ce partenariat dans une haute dimension économique et stratégique. La réactualisation des représentations diplomatiques pour plus de résilience implique la désignation des responsables ayant un dévouement dudit partenariat et de haut niveau de culture de coopération bilatérale. Car les autorités des deux pays ont exprimé leur volonté de hisser au plus haut niveau cette coopération bilatérale.

Du côté comorien, la mission diplomatique à Rabat gagnerait à être dotée au moins un technocrate en appui de l'Ambassadeur et d'un consul de calibre en coopération internationale, tous ayant les fondements de coopération internationale pour assurer et faciliter les échanges techniques et stratégiques bilatéraux et impulser une dynamique de la promotion des investissements et de financement de la coopération triangulaire (Maroc-Comores et partenaires du Nord). Cette symétrie diplomatique est la condition sine qua non d'un partenariat prospère et fructueux.

En effet, il est nécessaire de réactualiser le consulat en le dotant des capacités nécessaires afin qu'il puisse répondre au-delà de ses missions classiques, mais aussi tirer profit de la politique spécifique d'investissements marocaine avec ses partenaires bi et multilatéraux dans cette région du Sud où siège

notre consulat. Les expériences étudiées de la coopération Maroc-Sénégal, Maroc-Côte d'Ivoire et Maroc-France démontrent que le renforcement des représentations diplomatiques apporte un nouvel dynamisme de partenariat économique et stratégique. Ce modèle est directement transposable au cadre Maroc-Comores.

Réexamen de la Commission Mixte vers une dynamique opérationnelle et de progrès.

La première session extraordinaire de la Commission Mixte, tenue en mars 2022 à Dakhla, a permis de signer Onze (11) conventions de coopération technique et d'adopter un plan d'action sectoriel couvrant plusieurs domaines prioritaires. Néanmoins, l'absence d'un véritable mécanisme de suivi, a conduit à une mise en œuvre légèrement de ces engagements. Les meilleures pratiques internationales en matière de commissions mixtes bilatérales recommandent l'instauration d'un secrétariat permanent, la définition des indicateurs de performance par secteur, et la tenue de réunions techniques intersessions semestrielles.

Ahamada MBAE IBOUROI,
Doctorant en droit de
Coopération Financière
Internationale